

RADIO-CANADA
Le 11 janvier 2012

Des nouveaux conseils scolaires pour aider l'éducation des autochtones?

Un comité sénatorial fédéral recommande, dans son plus récent rapport, la mise en place d'une loi sur l'éducation autochtone pour gérer l'ensemble des écoles des réserves du pays.

Le comité sénatorial permanent des peuples autochtones souhaite avec cette loi, créer une structure qui pourrait regrouper jusqu'à six conseils scolaires à la grandeur du Canada.

Ces nouveaux conseils scolaires seraient sous la responsabilité des Premières Nations et seraient redevables aux parents et à la communauté. Il y a présentement plus de 500 écoles dans les réserves au pays, et toutes sont administrées de façon indépendante par les bandes autochtones.

Le comité sénatorial est d'avis que le système d'éducation autochtone actuel est désuet et laisse tomber les élèves des Premières Nations. La sénatrice saskatchewanaise Lillian Eva Dyck, qui fait partie du comité, est même d'avis que l'écart dans le rendement académique des jeunes Autochtones au pays, en comparaison avec des élèves qui fréquentent des écoles à l'extérieur des réserves, peut justement s'expliquer par l'absence de telles structures scolaires.

La Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan (FSIN) a toutefois certains doutes par rapport à cette idée. Le vice-chef Simon Bird craint notamment pour l'autonomie des bandes autochtones. Une autre recommandation du comité sénatorial est de réformer le système de financement des écoles autochtones, afin qu'il soit plus stable.